

Union de Quartier de l'Île Verte

Réunion Publique 26 mars 2019



<http://uqiv.free.fr>
ile.verte@laposte.net

 @Uqileverte

 [uniondequartier.ileverte](https://www.facebook.com/uniondequartier.ileverte)

Elus présents

- Eric Piolle, Vincent Fristot, Antoine Back, Kheira Capdepon et Maryvonne Boileau
- excusés : Jacques Wiart, Pascal Clouaire, Lucille Lheureux
- ..

Agents Ville & Métro

- **Bruno Magnier**, Directeur de l'Urbanisme et de l'Aménagement, Métro
- **Erwan Mahe**, chef de service prospective urbaine, Ville
- **Sophie Gallant**, Urbaniste, Unité d'études et paysage, Métro



Ordre du jour

3

- **Introduction**
- **Thème 1 : PLUi : Quelles conséquences pour notre quartier** → *40 minutes*
- **Thème 2 :**
Urbanisme - Projets Immobiliers → *30 Minutes*
- **Thème 3 : Mobilités – Plan Vélo & Aménagements des rues du quartier** → *30 minutes*
- **Thème 4 : Nature en ville** → *10 minutes*

PLUi : Quelles conséquences pour notre quartier ?

4

- Introduction sur le PLUI → **Vincent Fristot**
- Présentation du PLUI (calendrier, démarche générale)
→ **Bruno Magnier**, Directeur de l'Urbanisme et de l'Aménagement, Métro
- Le PLUI sur l'Île Verte, quelles nouveautés ?
→ **Erwan Mahe**, chef de service prospective urbaine, Ville
- L'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) Paysages ; quel intérêt ?
→ **Sophie Gallant**, Urbaniste, Unité d'études et paysage, Métro

**20 minutes de présentation
puis débat avec le public**

Thème 2 : Urbanisme - Projets Immobiliers

Longue liste de projet en cours ou prévu sur notre quartier.
Quel est le projet Urbain pour l'Île Verte ?

5

- **5, chemin de Halage**, PC 38185 15U 1007 du 29/07/2015, 10 logements et 2 bureaux, R+7.
- **21, chemin de Halage**, PC 38185 18U 1062 du 05/09/2018, 54 logements + local d'activités associatives, H=17,60 m,
- **40, rue Blanche Monier** (entre la rue Ernest Calvat et la rue Eugène Delacroix en face de la salle polyvalente de l'IV), terrain clos et nivellé après démolition, pas de PC affiché,
- **rue Bizanet**, PC 38185 16U 1062 en date de janv. 2017, immeuble 7 logements,
- **34, rue Bizanet**, anciens ateliers de la marbrerie Billon,
- **place du Grésivaudan** (rue de Mortillet, rue Ernest Calvat, rue Linné, pizzeria-brasserie, électricien Loprieno),
- **29, rue de Mortillet**, R+4, 6 logements livrés,
- **15bis, rue Farconnet**, PC 38185 15 1031 M01 du 13/10/2017, SAFILAF, 12 logements, local d'activités, 12 places de stationnement, H=18,54m,
- **18-20, avenue Maréchal Randon**, R+8, 20 logements,
- **39bis, rue de Mortillet**, R+4 , 9 logements,
- **43bis, quai Jongkind**, maison R+1,
- **18, rue Ravier Piquet**, PC 38185 18U 1049 du 16/09/2018, maison H=8,7 m (R+2),
- **11, rue Menon/15bis, rue de La Magnanerie**, PC 38185 18U 1027/1028/1029 du 25/07/2018, 1 maison H=7,00 m (R+1), 2 maisons H= 10,30 m (R+2),
- **11bis, rue Menon**, PC 38185 18U 1058 du 07/11/2018, 1 maison R+1, H=6,15
+ Construction d'une maison individuelle, PC 38185 18U 1049 du 19/09/2018.

FOCUS sur quelques projets sensibles :

- projet Billon rue Bizanet (le permis est-il toujours valable ? des nouvelles du promoteur ?)
- Projet angle Lachmann/Jongkind
- Projet place du Grésivaudan
- Projet Station BP
- ZAC Blanche Monier : Nouveautés ?
→ Avenir des petits garages en face de la salle polyvalente, autres, ... ?

Thème 2 : Urbanisme - Projets Immobiliers

7

Projet Billon rue Bizanet :



Architecte : AKTIS / Promoteur : Yves Coppa

Projet : Création de logements et local d'activité mais pas plus de précisions sur le nombre de logements ou la surface du local d'activité car pas de nouvelles des porteurs de projet.

Le promoteur est venu se renseigner pour savoir si son permis de construire était toujours valable et si le projet fonctionnait avec le PLU actuel. Le permis de construire est caduque et ne respecte pas le règlement du PLU en vigueur.

Nous n'avons pas de nouvelles pour le moment.

Thème 2 : Urbanisme - Projets Immobiliers

8



Projet angle Lachmann/Jongkind :

Architecte : AKTIS / Promoteur : MV Résidences – M. Charles Messina

Projet : Démolition de deux petits bâtiments en rez-de-chaussée et construction d'un bâtiment de 7 logements en accession

Le permis de construire au 25 quai Jongkind a fait l'objet d'un sursis à statuer pour non conformité au futur PLUI.

S'il n'y a pas de saisine du Tribunal Administratif sur cette décision de sursis à statuer, celui-ci dure 2 ans et est effectif jusqu'en février 2021. A la fin du sursis à statuer, le pétitionnaire confirme ou non qu'il poursuit ce projet. Si le pétitionnaire confirme qu'il continue, la Ville a 2 mois pour émettre une décision sur ce dossier.

Thème 2 : Urbanisme - Projets Immobiliers

9

Projet place du Grésivaudan :



Architecte : Arche 5 / Promoteur : SCI LE FLORENCE – M. Charles Messina

Projet : Construction d'un immeuble de 30 logements, 34 garages et 2 commerces

Projet de 31 logements qui fait l'objet d'un contentieux (depuis 8 ans d'après l'UQ).

Les requérants se plaignent de ne pas avoir pu entamer un dialogue avec la ville sur ce projet et ne comprennent pas pourquoi ; ce qui leur semble contradictoire avec les positions de principe de la ville sur ses relations avec les habitants.

- Jugement du Tribunal Administratif du 6 février 2014 rejetant les requêtes déposées par M. Gildas BESANCON et au. en annulation du PC du 14 octobre 2010 et du PC modificatif du 10 octobre 2012 accordés à la société PROMIALP ;
- arrêt de la Cour d'Appel Administrative (CAA) de Lyon du 23 février 2016 annulant partiellement les PC en tant qu'ils portent sur les locaux commerciaux et le rez-de-chaussée donnant sur l'espace public du bâtiment projeté ;
- décision du Conseil d'Etat du 16 octobre 2017 annulant l'article 5 de l'arrêt de la CAA. La CAA aurait dû motiver sa décision au regard des raisons qui justifiaient le rejet de l'ensemble des autres moyens invoqués par les requérants. Renvoi devant la CAA ;
- arrêt de la CAA du 20 décembre 2018 rejetant l'ensemble des moyens des requérants qui n'avaient pas été précédemment retenus dans le cadre de l'arrêt du 23 février 2016 ;
- 20 février 2019 notification d'un pourvoi en cassation des requérants à l'encontre de cet arrêt de la CAA. Procédure d'admission au Conseil d'Etat en cours.



Projet d'habitat participatif, 40 rue Blanche Monier :

Cette parcelle a fait l'objet d'un appel à projet métropolitain pour de l'habitat participatif.

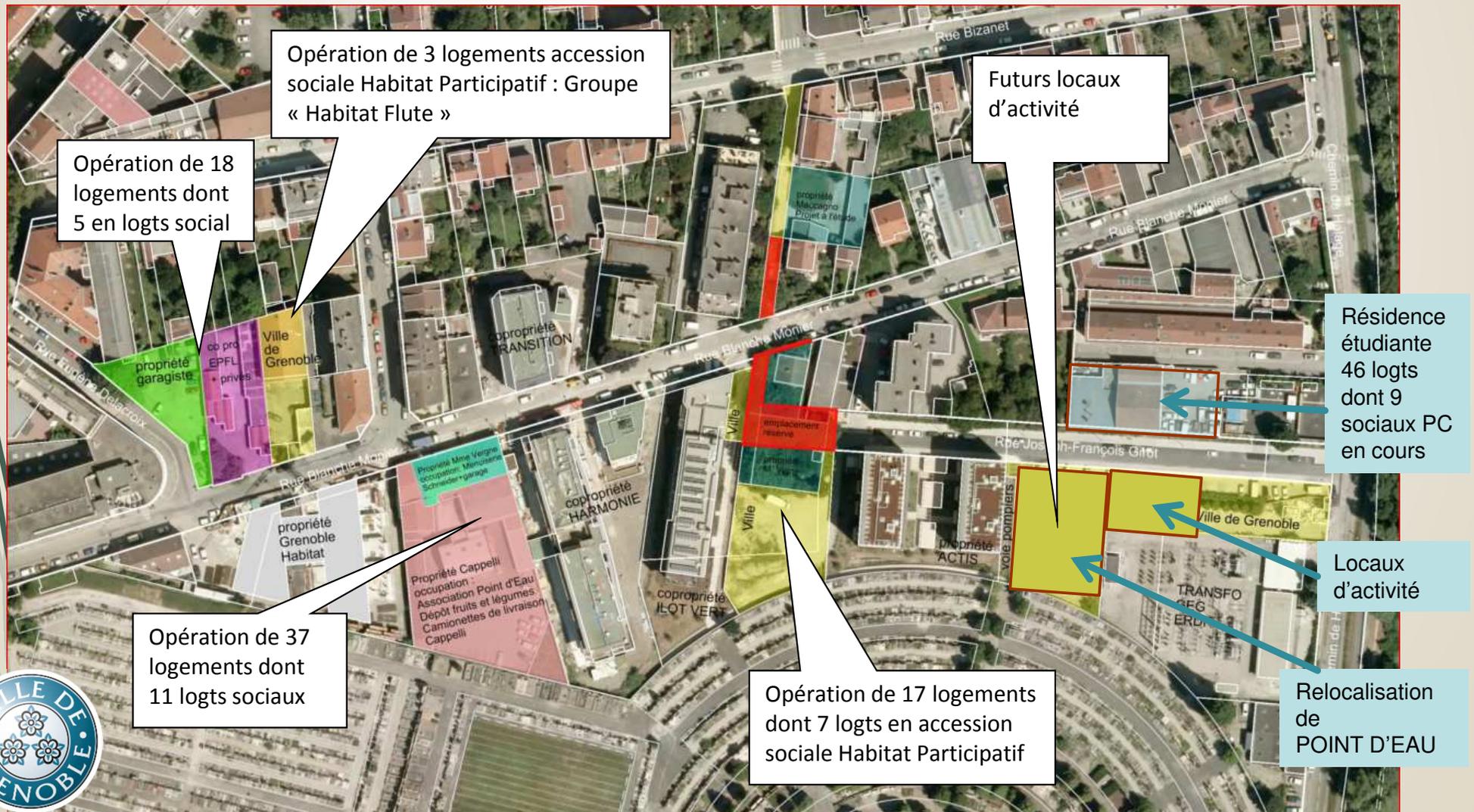
Le projet d' « Habitat Flute » qui regroupe 3 familles a été retenu parce qu'il propose une salle d'activités en famille ouverte sur le quartier.

La Ville a cependant demandé au groupe de modifier sa proposition parce que la salle n'était pas visible depuis la rue comme prévu initialement.

Thème 2 : Urbanisme - Projets Immobiliers

Actualité de la ZAC Blanche Monier : LOGEMENTS RESTANTS A REALISER

- Nombre de logements réalisés : **217 dont 94 logements en accession et 123 logements en locatif social**
- Potentiel de logements restants à réaliser : **75 environ dont 49 en accession et 26 logements en social dont 10 en accession sociale**
- Réalisation de **49 logements étudiants**
- Nombres de logements à terme : Environ **292 logements dont 143 en accession et 139 en locatif social et 10 en accession sociale + 49 logements étudiants**



Thème 3 : Mobilités – Plan Vélo & Aménagements des rues du quartier

12



Aménagements réalisés :

- Avenue Maréchal Random : pictogrammes cycles
- Rue Lachman : abaissement de trottoirs, création coussin ralentisseur, installation d'un radar pédagogique et d'arceaux vélo
- Chemin de Ronde : interventions qui ont permis de réduire une partie du sur-stationnement qui empêchait parfois les accès pompiers et collectes: marquages, panneaux, amélioration de l'accessibilité par abaissement de trottoirs, création d'une oreille à l'angle A. de Chissé. Aménagement de la seconde portion à l'étude avec nécessaire rénovation de la chaussée. Projet de réfection conséquent de la chaussée programmé. Pas de calendrier.
- Rue Vendre, Ravier-Piquet, Delacroix : traitement en zones de rencontre.
- Angle Ravier Piquet – Menon, marquage peinture d'un rectangle central pour faire ralentir les véhicules

Thème 3 : Mobilités – Plan Vélo & Aménagements des rues du quartier

13

Aménagements en étude ou / et programmés :

- Rue Bizanet Ouest, la demande était de sécuriser la circulation des vélos en réduisant la vitesse des voitures. Le bureau d'étude a travaillé sur une réorganisation du stationnement en épi (permettant de réduire la largeur de la rue), la mise en place d'une bande cyclable et enfin la plantation d'arbres. Le projet est bien inscrit au programme de travaux de 2019, nous n'avons pas encore de date d'intervention.
- Rue Aimon de Chissé : création d'une piste bidirectionnelle cycles et renouvellement des arbres ; l'étude est en cours, la Métro doit présenter ensuite le projet aux riverains et à l'équipe éducative. Réalisation 2020.
- Quai Jongking , présentation au riverains et à l'UQ le 31 janvier. Portion entre Pont de Chartreuse et Ravier Piquet : **réalisation d'une vélorue**, priorité donnée aux vélos avec marquage central. Entre Ravier Piquet et Pont des Sablons : création d'une zone de rencontre. Clarification du stationnement, de façon à mieux l'organiser et augmenter la visibilité. Réalisation 2019.



Thème 3 : Mobilités – Plan Vélo & Aménagements des rues du quartier

14



Aménagements en étude ou / et programmés :

- Bizanet Est : marquage vélo, priorité à droite et traitement des masques de visibilité, traiter dans le même temps la demande de clarification du croisement avec la rue Ernest Calvat. Etude en cours. Réalisation 2019.
- Rue Mortillet : zone de rencontre et marquage cycle en contresens. Réalisation 2019
- Chemin de Ronde , réfection de la chaussée à l'étude.
- Rue Tarrillon, Rue Ducros, Rue Liné ; ont fait l'objet de concertation, il y est proposé un traitement en zone de rencontre et une clarification du stationnement. Les propositions d'aménagement ont été plus ou moins bien reçues par les riverains. Faire un point avec l'Union de Quartier pour voir si on les réalise ou non.

Thème 3 : Mobilités – Plan Vélo & Aménagements des rues du quartier

15



Demandes d'aménagement en attente ou non étudiées :

- Rue Masséna (sécurisation des traversées Pont de Chartreuse et croisement Maréchal Random) Pas d'étude à ce stade.
- Rue Blanche Monnier : mise en double sens sur la portion entre Delacroix et Aimon de Chisse, pour créer une boucle de retour pour les parents qui déposent leurs enfants en voiture rue A. De Chissé. (non prioritaire)
- Création d'une passerelle piétons et cycles vers la Tronche au niveau de la rue Mortillet, non budgétée, non prioritaire.

Thème 3 : Mobilités – Plan Vélo & Aménagements des rues du quartier

16

Arceaux vélos :

Dans son plan vélo de 2016 , l'Union de Quartier demandait une quarantaine d'arceaux supplémentaires en plus des 18 programmés par les services.

En 2017 et 2018, 51 arceaux ont été installés, sachant que des demandes peuvent aussi être exprimées directement des habitants vers la Métro. Les emplacements des arceaux posés reprennent les préconisations de l'union de quartier.

→ Faire remonter de nouveaux besoins en fonction de l'évolution des pratiques.

Demande n°	Prénom du demandeur	Numéro et rue de l'intervention	Commune de l'intervention	nombre d'arceaux posés	date de pose
8299	secteur 2	1 rue lachmann	Grenoble	4	fait
8303	secteur 2	angle Lachmann et Duport Lavilette	Grenoble	4	23/3/17
8304	secteur 2	angle rue Lachmann et Charreton	Grenoble	4	23/3/17
8305	secteur 2	8 avenue maréchal randon	Grenoble	2	23/3/18
8306	secteur 2	33 avenue maréchal randon	Grenoble	3	1/3/18
	Antenne2	3, Quai Jon King	Grenoble2	5	1/5/18
	Secteur2	Devant le parking couvert du Musée de peinture de Grenoble	Grenoble2	5	1/5/18
		4, Rue Lachman	Grenoble2	10	1/5/18



Thème 3 : Mobilités – Plan Vélo & Aménagements des rues du quartier

17



EXEMPLE DE SIGNALISATION D'ACCOMPAGNEMENT



- Format vertical ou horizontal à positionner aux entrées de la VELORUE

Thème 4 : Nature en ville

MERCI !!!

